RAPPORT 2021 ABH

ACTIVITES BERGERIE



Fait le 9 mai 2022 Rapporteur : Jp VOISIN

« Il faut accepter les déceptions passagères , mais conserver l'espoir pour l'éternité »

Comme disait Martin Luther King

Sommaire:

- Préambule
- Equipements mis à disposition de la bergerie
- Choix des saisonniers
- Activités bergerie
- Finances
- Perspectives pour l'année 2022

PREAMBULE

Comme en 2020, la crise sanitaire liée au covid19 nous a imposés certaines contraintes et notamment celle d'annuler à contrecœur la traditionnelle « soirée espagnole de la mi-août ».

Néanmoins, nous avons fait face et pu organiser des animations ludiques et joyeuses au cours des mois de juillet et août 2021 à la satisfaction de tous.

Notre AG prévisionnelle va reprendre son cours normal dans le prolongement de celle de la copropriété prévue le 9 juillet prochain, avec on l'espère un grand nombre de participants par rapport à celle de 2020, écourtée avec un nombre restreint de participants, au cours de laquelle la convention a été renouvelée afin de permettre le bon déroulement des animations associées à la mise à disposition de l'ensemble des équipements de la bergerie.

Pour votre information, je vous rappelle que les copropriétaires sont membres de droit de ABH et peuvent légalement s'exprimer.

EQUIPEMENTS BERGERIE MIS A DISPOSITION ABH

Avant l'ouverture de la saison, une commission convention paritaire entre ABH et le syndicat des copropriétaires de 4 membres constate que tous les équipements sont en bon état de fonctionnement et ceux abîmés ou détruits ont été remplacés et pris en charge par ABH.

En fin saison, la commission s'est réunie pour constater la conformité et la mise en sécurité de tous les équipements.

Un rapport dûment complété et signé est tenu à la disposition de tous les membres de CS.

Parmi les principaux dommages constatés, on peut citer :

- ✓ Les 2 tables de ping-pong ont été détruites et inutilisables (un dépôt de plainte a été réalisé auprès de la gendarmerie de Lacanau)
- ✓ De nombreuses chaises ont été cassées , ainsi que 2 tables
- ✓ Local de la bergerie a été à 2 reprises souillé par des belligérants non identifiés et pour certains extérieurs à la copropriété
- ✓ Intrusion dans la piscine par des personnes extérieures à la copro proférant des menaces et joutes verbales
- ✓ On peut également citer de nombreuses bouteilles d'alcool vides jonchant les abords de la bergerie

Si je décline tous ces faits , c'est aussi pour qu'il y ait une prise de conscience afin que cela n'arrive plus, et afin que chacun puisse profiter au mieux de nos magnifiques installations que beaucoup nous envient.

CHOIX DES SAISONNIERS

Comme tous les ans le lancement de la compagne de recrutement pour 2 saisonniers a démarré le 15 janvier 2021 avec une date limite de réception des candidatures au 15 avril 2021.

Après examen des 6 postulants fin avril , le CS a officialisé le choix de 2 candidatures , puis validé par le syndic .

Le choix s'est porté:

- ➤ Inès LECOQ pour le mois de juillet 2021. Lundi de 16h à 20h30Elle avait candidaté à 2 reprises . A rempli parfaitement sa mission (soigneuse , ponctuelle et souriante)
- Pour le mois d'août, la candidate choisie nous a fait défaut la veille du démarrage de sa mission, nécessitant son remplacement au pied levé et validé par le CS par Timothée BECKERICH dont la compétence et le sérieux sont connus de tous.

Les contrats de travail des 2 saisonniers sont établis sur une base de 36h hebdomadaires incluant d'une part la tenue de la bergerie, la gestion des animations et la réservation des terrains de tennis , tous les jours à partir de 16h- 16h30 , ainsi que l'ouverture , l'entretien et la fermeture de la piscine lors des repos hebdomadaires du gardien .

Les salaires des saisonniers : base horaire pro ratée de 135h , plus prime de 13^{ème} mois pro ratée , en sus indemnités de congés payés .

Ces salaires sont reportés sur les états de dépenses de fonctionnement diffusés annuellement par le syndic.

En 2021, nous avons adapté les horaires de l'ouverture de la bergerie uniquement l'après-midi en raison de la faible fréquentation du bar de la bergerie

Globalement, ils s'établissent comme suit :

- Bergerie: lundi de 16h à 20h30 et mardi au samedi de 16h à 20h45
- Piscine : le samedi de 20h45 à 21h45 et le dimanche de 7h45 à 8h45 et de 20h45 à 21h45

Soit un total de 36h travaillées par semaine.

J'en profite pour les remercier pour leur disponibilité et leur gentillesse dans l'accomplissement de leurs missions

En entretien de fin de mission a été réalisé pour recueillir avis et suggestions afin d'améliorer le fonctionnement de la bergerie.

ACTIVITES BERGERIE

Malgré le contexte sanitaire toujours présent , nous avons été nombreux à participer aux diverses et variées animations avec l'aide précieuse de bénévoles .

Comme en 2020, les consignes sanitaires ont été respectées, les regroupements au bar de la bergerie déconseillés, les consommations étant prises uniquement en terrasse.

Je souhaite mettre en évidence les organisateurs des 3 tournois de pétanque qui ont permis de générer de substantielles recettes en raison de la bonne fréquentation du bar de la bergerie .

Au chapitre des déceptions, on peut citer la soirée espagnole annulée pour la seconde fois pour des .

raisons sanitaires, idem pour le vide grenier dédié au Het ;

Je ne reviens pas sur les dégradations évoquées précédemment (tables de ping-pong, tables chaises) et autres incivilités, sans évoquer les intrusions de personnes extérieures au het dont certaines ont proféré des insultes auprès de copropriétaires qui leur demandaient de quitter les lieux (piscine, terrain de tennis, bergerie.

Pour terminer sur des messages plus joyeux et festifs , je vais énumérer l'ensemble des animations décidées préalablement avec la commission –convention et portée à la connaissance du Conseil Syndical, ainsi que l'engagement de tous les bénévoles .

Un grand merci à vous tous qui avait œuvré pour perpétuer la tradition au sein du Het

- AQUAGYM: animée par Zoé, tous les jeudis de 10h à 11h avec une participation assidue de 15 à 20 personnes;
- INITIATION A LA COUNTRY: tous les mercredis à 16h de 17h, animée avec passion pa Mme Claude MARTIN. 10 à 15 adeptes en permanence;
- LANCER DE PIGNES: animée par JP. Compétition âprement disputée avec 24 participants (jeunes, voire très jeune et adultes) avec remise des trophées en suivant (pignes OR, Argent et Bronze)
- **PETANQUE**: 3 concours organisés par le maitre de cérémonie Maurice LE MOIGNE avec respectivement 18 joueurs, 52 joueurs pour le concours principal, 30 joueurs pour celui qui a clos la saison;
- TOURNOI D'ECHEC : une première, animé par Arthur avec 6 participants ;
- **TOURNOI DE PING-PONG** : également animé par Arthur, avec 26 participants et le plus expérimenté de tous , Jacques AUBIN qui a atteint la demi-finale ,
- OLYMPIADES du HET: animées par un trio constitué de Pascale, Isabelle et Frédéric en remplacement des jeux de piscine annulés en raison d'une météo capricieuse. Compétition qui a réuni plus de 50 compétiteurs (jeunes et moins jeunes)Fair-play et bonne humeur ont dominé les débats;
- TOURNOI DE VOLLEY: organisateur et arbitre impartial Eric LEONARD avec 16 participants
- TOURNOI DE BABY-FOOT : animé par Tim avec 12 participants,
- **TOURNOI DE TENNIS :** organisateur Laurent 2 compétitions « adulte et jeune » avec une petite chambrée de 16 joueurs qui ont bataillé durant 3 j

Pour conclure ces animations un apéro a réuni un grand nombre de personnes , précédé des remises de récompense dont les divers vainqueurs ont été chaudement applaudis

8 country-girls ont fait le show avec 3 danses rythmées sur des airs de country endiablés.

Encore une fois, un grand merci à toutes et tous pour votre sens du partage et de la bonne humeur FINANCES

La comptabilité a fait l'objet d'un suivi quotidien , les recettes remises chaque jour par lesaisonnier au référent .

Avant de détailler les postes RECETTE / DEPENSE, ABH a participé à hauteur de 20€ à toutes les animations pour permettre l'achat de lots aux vainqueurs (sauf Pétanque , lancer de pignes , tournoi échec)

RECETTES

Sont générées principalement par la vente des boissons, glaces et friandises et amplifiées par certaines compétitions et notamment les tournois de pétanque

Un avoir de 472€ encaissé provenant des invendus de boissons auprès des Ets FRAN9OIS;

Pour écouler les stocks de glace restant, nous avons procédé à des actions promotionnelles .

Nous avons également reçu , un virement de 950€ en provenance du Syndic lié à la cotisation globale des adhérents à ABH telle que définie par les statuts de l'association.

DEPENSES

Ce poste enregistre les dépenses récurrentes (factures Boissons, glaces et friandises achetées principalement via internet, l'avis d'échéance annuelle de la Maif de 113 € (responsabilité civile) et des dépenses occasionnelles comme suit :

- ✓ Achat de fleurs pour la copro : 142€
- ✓ Distributeur de savon en inox pour remplacer celui plastique qui a tenu 15j : 94€
- ✓ Table de ping-pong décathlon : 385€
- ✓ Achat de fournitures diverses et produits d'entretien 62€
- ✓ Participation de ABH pour cadeaux à Zoé et Claude : 100€
- ✓ Achats de timbres, lettre-suivi, pansements : 21€

Enfin un chèque de 1500€ a été adressé au syndic correspondant à la redevance ABH pour compenser les charges sociales des saisonniers et des frais annexes de la bergerie (électricité et eau).

Pour résumer , la situation financière de ABH au 31 décembre 2021 s'établit comme suit après imputation des flux précités :

BILAN SIMPLIFIE DE ABH AU 31 DECEMBRE 2021

	JUILLET 2021	AOUT 2021	TOTAL	RAPPEL 2020
RECETTES	3214,40	8008,30	11222,70	9826
DEPENSES	3959,57	4616,43	8576	9369
RESULTATS	-745,17	3391,87	2646,7	457

Le fond de caisse s'élève à 26,55€ après apurement des comptes clients positifs de fin de saison .

L'ensemble des livres de comptes sont tenus à la disposition du Conseil syndical et exceptionnellement les comptes ont été vérifiés par Madame Christine LARRIAUT. Une version informatisée a été intégrée sur un clé USB.

PERSPECTIVES POUR LA SAISON 2022

La situation sanitaire actuelle et à venir nous permet d'être optimiste pour l'avenir . C'est pourquoi, nous avons proposé un grand nombre d'animations au Conseil Syndical à répartir sur les mois de juillet et aout 2022 et avec je l'espère la participation active de nombreux bénévoles et pas toujours les mêmes.

Le recrutement des saisonniers est terminée , Zoé pour le mois de juillet et Inès pour le mois d'aout.

Nous pouvons déplorer la quasi-absence de candidatures cette année malgré le lancement de la campagne de recrutement dès le mois de janvier 2022.

Une réflexion doit être menée pour améliorer le process.

J'en profite pour vous rappeler que l'on a réuni à 3 reprises le Conseil d'administration de ABH pour valider l'achat de jeux en commun avec la copropriété ;

Comme tous les ans, nous contribuerons à embellir l'entrée et la bergerie par l'achat de fleurs.

Tout ce que je viens d'exposer démontre l'excellente vitalité et le dynamisme de notre association Pour le bien de tous .